

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 30 juin 2017 à 16h30

Présents : Mmes Monique Mérilhou - Fabienne Sacchi
MM. André Alaria - Jean-Marc Buttard - Romain Buttard - Fabrice Dejean - Adrien Kempf
Christian Sacchi -

Absente : Vanessa Portaz (procuration à Monique Mérilhou)

Présente également : Martine Kempf

Secrétaire de séance : Fabrice Dejean

Le compte rendu de la réunion du 19 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

1° - Elections des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : Mme Monique Mérilhou, MM. André Alaria, Romain Buttard, Adrien Kempf.

M. Fabrice Dejean est déclaré secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle l'arrêté préfectoral du 21 juin 2017 fixant le nombre des délégués et suppléants pour les communes de moins de 9 000 habitants, soit pour Avrieux 1 délégué et 3 suppléants.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer à bulletin secret pour le délégué et les suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2017.

Le bureau électoral procède immédiatement au dépouillement des bulletins de vote.

M. le Président proclame les résultats définitifs :

- M. Jean-Marc Buttard, délégué
- M. Christian Sacchi, suppléant
- M. Adrien Kempf, suppléant
- M. André Alaria, suppléant

2° - Régie Electrique : désignation de délégués du Conseil Municipal

Vu la démission présentée par M. et Mme Jean-Jacques Thorat, il convient de désigner deux membres qui représenteront la commune à la Régie Electrique.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder au vote.

Au terme du dépouillement, MM. André Alaria et Fabrice Dejean ont été proclamés membres de la Régie Electrique.

CCAS : élection d'un représentant

Vu la démission présentée par Monsieur Jean-Jacques Thorat, il convient de désigner un membre du Conseil municipal qui représenterait la commune au CCAS.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder au vote.

Au terme du dépouillement, M. Christian Sacchi a été proclamé membres du CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 17h00

Le Maire,
Jean-Marc BUTTARD



**Pour le Maire Absent
L'Adjoint Délégué**